



**PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS**

N° 006 /25/ MEDD/PRMP



Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet
Rapport Biennal Actualisé de Madagascar (RBA)

le Gouvernement de Madagascar, par le biais du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, lance par le présent un appel à candidature pour le recrutement de :

d'un Consultant national pour la réalisation du Chapitre Autres informations : sur le soutien reçu pour les activités liées au changement climatique, et préparation et soumission du rapport biennal actualisé

1. Contexte et justification

Madagascar a respectivement ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris (AP) en 1998 et 2016. Aux regards de ces traités sur le dérèglement climatique, le pays est tenu à soumettre tous les deux ans des rapports intitulés « Biennal Update Report (BUR) » ou Rapport Biennal Actualisé (RBA). Ce rapport doit contenir principalement des informations sur les mises à jour des inventaires de gaz à effet de serre, les mesures d'atténuation prises et les informations sur les besoins et appuis reçus.

Actuellement, Madagascar est en cours de mis en œuvre de son premier rapport biennal.

Les principales activités du projet BUR1 consistent à :

(i) Analyser et mettre à jour les données et les informations en fonction de la situation nationale et des priorités de développement et mettre en place des dispositions institutionnelles permettant d'atteindre le BUR ;

(ii) Renforcer le système national d'inventaire des GES et mettre à jour les données de l'inventaire national ;

(iii) Fournir des informations sur les mesures d'atténuation et leurs incidences, mais aussi les décrire, fournir des scénarios de projection (2025-2055) pour les émissions de GES et le potentiel d'atténuation, comme l'exigent les principes directeurs lors de l'élaboration des rapports ;

(iv) Mettre en place un cadre permettant d'évaluer et de communiquer les informations relatives aux contraintes et aux lacunes ainsi qu'aux besoins financiers, techniques et en

matière de capacités connexes, y compris le soutien reçu pour la préparation et la présentation du rapport biennal actualisé;

(v) Mettre en place des systèmes MRV opérationnels dotés de structures appropriées pour l'élaboration du rapport biennal actualisé ;

(vi) Toute autre information pertinente pour la Convention.

Les parties à la CCNUCC sont censées contribuer à la réalisation des objectifs d'atténuation de la convention en fonction de leur situation et de leurs capacités nationales. Les pays en développement dont les capacités sont limités, comme Madagascar, devront documenter leurs défis et leurs besoins financiers et techniques lorsqu'ils mobiliseront leurs efforts nationaux en matière d'atténuation. Ceci est également pertinent en termes de mobilisation du soutien international pour les actions d'atténuation dans Madagascar.

En outre, Madagascar continue de mobiliser les ressources nécessaires auprès de plusieurs sources pour aider à faire face aux coûts supplémentaires que l'économie doit supporter pour lutter contre le changement climatique. Les ressources que le pays s'est engagé à mobiliser comprennent les ressources financières, l'assistance technique et le transfert de technologie à l'intérieur du pays et aux niveaux sous-régional et international.

Dans ce contexte, le projet est actuellement en cours de recruter un consultant ou un groupe de consultant qui travaillera sur les autres chapitres d'information pour BUR.

Les autres informations concernent le transfert de technologies, l'éducation, la formation et la sensibilisation du public, le renforcement des capacités, l'information et la mise en réseau, les contraintes et les lacunes éventuelles, ainsi que les besoins financiers, techniques et en termes de capacités.

1. Taches principales :

La mission du consultant est d'élaborer le chapitre « Autres informations : appui reçu » du Rapport Biennal Actualisé de Madagascar et celui du rapport biennal de Transparence, entre autre,

- Décrire le niveau des ressources financières, du transfert de technologie, du renforcement des capacités et du soutien technique reçus de sources nationales et internationales (accords multilatéraux et bilatéraux) pour les activités liées aux mesures d'atténuation et d'adaptation.
- Compilation du chapitre sur le BUR1 Informations sur le soutien reçu pour la préparation du BUR1
- Fournir une description des hypothèses, définitions et méthodologies sous-jacentes pour le soutien nécessaire et reçu à inclure dans le rapport BUR1.
- Compiler un projet de chapitre sur les circonstances nationales, les dispositions institutionnelles et les stratégies nationales relatives au soutien financier, au développement et au transfert de technologies et au renforcement des capacités nécessaires et reçues pour le BUR1.

- Organiser une réunion technique pour examiner et valider le projet de chapitre sur les « informations sur le soutien reçu pour les activités liées au changement climatique
- Compiler le chapitre du BUR1 et BTR1 relatifs aux appuis reçus.

2. Livrables

- Un rapport initial contenant la méthodologie et le chronogramme de travail ;
- Un chapitre du BUR et BTR sur les "Autres informations pertinentes requises par la convention sur les changements climatiques" ;
- Un chapitre du BUR et BTR sur les appuis reçus
- Rapport d'atelier
- Un rapport final

3. Qualification et expérience

Les consultants doivent avoir les qualifications et les expériences suivantes :

- Avoir un diplôme universitaire (licence au moins),
- avoir de bonnes connaissances sur la problématique, les principaux enjeux et les différents instruments de mise en œuvre de la Convention sur les changements climatiques;
- Etre familiarisés avec le processus de préparation des communications nationales sur le changement climatique
- Expertise solide et largement reconnue dans le domaine de la recherche climatique à Madagascar ;
- Expérience de la recherche nationale sur le changement climatique et de l'observation systématique, de la sensibilisation et du renforcement des capacités
- Des scientifiques qualifiés travaillant sur des questions liées au climat, au temps, à la météorologie et aux services hydrologiques ;
- Avoir une bonne aptitude à lire, écrire et parler Français
- Avoir au moins quatre ans d'expérience dans le domaine du changement climatiques ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse.

4. Durée

La durée de cette consultation est de 03 mois.

5. DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les dossiers de candidatures sont composés

- d'une lettre décrivant le consultant et illustrant ses expériences, accompagnées des CV ;
- d'un document comprenant la compréhension et l'interprétation du TDR, l'approche et la méthodologie utilisée pour entreprendre la mission, les calendriers d'exécution des activités ;
- d'une offre technique
- d'une offre financière

Les dossiers de candidatures rédigés en langue française doivent être envoyés à l'adresse email : projetburmadagascar@gmail.com ou déposés en version physique auprès du Secrétariat du Bureau National des Changements Climatiques et de la REDD+, Nanisana Iadiambola au plus tard le 18 Avril 2025 à 14heures.

